



Yverdon-les-Bains, le 14 février 2019

Rapport d'activité 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Docuteam Sàrl a reçu un mandat de prestations pour gérer le Service intercommunal d'archivage (SIAr)¹. À ce titre, les prestations offertes à l'ensemble des membres (tâches communes mutualisées selon l'article 1 du mandat de prestations) font l'objet d'une offre annuelle transmise à la Commune de Corcelles-Cormondrèche qui en est responsable.

1. Organisation du SIAr en 2018

1.1. Membres de la Convention

Membres de la Convention à la fin 2017 : Corcelles-Cormondrèche, Cornaux, Cortaillod, Cressier, Enges, La Côte-aux-Fées, La Grande Béroche, La Tène, Milvignes, Rochefort et Val-de-Ruz.

Nouveau membre 2018 : Saint-Blaise.

Demande d'adhésion de la Commune de Val-de-Travers (qui a déjà une archiviste communale).

1.2. Équipe

- Ivan Barreau, archiviste et conseiller en gestion documentaire
- Michèle Giorgianni, archiviste
- Nathalie Guillod-Falconet, coordinatrice
- Céline Haeni, archiviste
- Gilliane Kern, conseillère en gestion documentaire

En raison de l'absence de Céline Haeni entre février et août 2018, ses mandats ont été répartis et suivis par le reste de l'équipe.

2. Participation aux réunions du SIAr

- Réunion des comptes 2017 le 27 mars à Corcelles
- Discussion entre Gilliane Kern et Pierre Muhlemann le 11 avril à Corcelles
- Séance du budget 2019 le 27 août à Cernier

3. Représentation et communication externe du SIAr

Les archivistes de docuteam ont représenté le SIAr et les communes membres lors des événements suivants :

1. Participation au groupe de travail Archives communales mené par les Archives de l'État (23.01.2018, Gilliane Kern et Céline Haeni) :

¹ Convention pour un service intercommunal d'archivage, « Mandat de prestation relatif à la prise en charge des travaux d'archivage, au sens large, auprès des parties de la Convention » (2012).

- Problématique de l'archivage des logiciels métier présentée par Serge Attinger et Alain Huguenin (CEG) et Pascal Schneider (OAEN) ;
 - Mise en ligne sur le site web de l'OAEN des plans d'archivage des différentes communes ;
 - Qui archive quelles archives privées.
2. Rapport 10 ans du SIAr publié sur le site web² et envoyé aux archivistes neuchâtelois.
 3. Séance du groupe de travail Archives communales à La Grande Béroche (14.06.2018, Gilliane Kern et Nathalie Guillod-Falconet) :
 - Gestion des sinistres (catastrophes naturelles, modalités d'intervention de la Protection des biens culturelle (PBC) et plan d'urgence) ;
 - Conditions et règles de consultation ;
 - Archives de l'état civil.
 4. Séance du user group d'ArchiClass aux Archives de l'État de Neuchâtel (30.08.2018, Gilliane Kern).
 5. Formation des préposés aux Archives de l'État de Neuchâtel (29.11.2018, Gilliane Kern et Pierre Muhlemann).
 6. Discussions sur la demande d'adhésion de la Commune de Val-de-Travers (novembre-décembre 2018).

Comme décidé le 27 mars, nous avons renoncé à notre affiliation de membre institutionnel à l'Association des archivistes suisses (AAS) et ne serons à l'avenir représenté dans cette association que par les membres individuels de docuteam.

4. Développement interne (veille, règles et outils communs)

4.1. Travaux effectués

1. Modèle de règlement de consultation (message du 29.03.2018).
2. Proposition de formulation du contenu et des liens sur la page web des archives communales de chaque commune membre (message du 19.06.2018).
3. En vue de l'éventuelle publication d'objets numérisés, réflexion sur une seule plateforme de mise en ligne (diffusion) et de préservation numérique pour les communes du SIAr, afin de mutualiser les prix.
4. Poursuite des tests avec la nouvelle version d'ArchiClass (juillet et août 2018).
5. Modèle de convention de don.
6. Veille sur l'archivage des organismes intercommunaux (ACN, RUN, etc.).
7. Veille sur les règles légales d'accès aux documents de certains dossiers (permis de construire).
8. Discussion sur les responsabilités de l'archivage des guichets sociaux régionaux (guichet Accord).

4.2. Perspectives 2019 et suivantes (propositions)

1. Migration des inventaires d'archives des communes membres du SIAr de docuteam curator à AtoM.
Conséquence : une seule plateforme de diffusion pour les communes neuchâteloises

² <http://www.siar.ch/?p=565>

(exemple : neuchatel.archivescommunales.ch), avec possibilité d'accrocher des objets numériques aux notices pour les valoriser.

2. Proposition de solution d'archivage électronique mise en place dès 2019 :
 - En 2019 mise en place de la solution d'archivage électronique hébergée docuteam cosmos. Celle-ci serait pour les communes du SIAr qui veulent y réaliser des travaux de préservation numérique avec leur budget respectif. Par exemple : versements de projets de numérisation, versement de fichiers bureautiques pour préservation, archivage de données d'application métier ou de GED, etc.
 - De 2020 à 2022, hébergement et stockage de la solution d'archivage électronique cosmos pour un volume de données jusqu'à 1 To, frais de stockage au pro-rata à chaque commune.
 - Pour 2023, l'offre docuteam cosmos est mise en concurrence avec celle proposée par le Canton. Si c'est souhaité, le SIAr peut choisir de verser définitivement les données préservées dans la solution cantonale.
9. Archivage des applications métiers : quelle stratégie pour le SIAr et les communes neuchâteloises ? Discussions avec le SIEN/CEG et l'OAEN lors du groupe de travail Archives communales.
10. Exploitation et utilisation des données des projets Wikimedia : encyclopédie Wikipédia et base de connaissances libre Wikidata (avec possibilités de *linked data*) pour les données d'autorité (présentation des communes et des organismes tiers gérés par les communes), médiathèque Wikimedia Commons comme plateforme de valorisation des objets numériques librement diffusables.

Pour le Service intercommunal d'archivage (SIAr),
Gilliane Kern (docuteam)